



Présentation du budget 2009 de la Ville de Nivelles

**lors de la séance du
Conseil communal
du 24 novembre 2008**



**Les chiffres clés
qui démontrent un équilibre
des finances de la Ville**



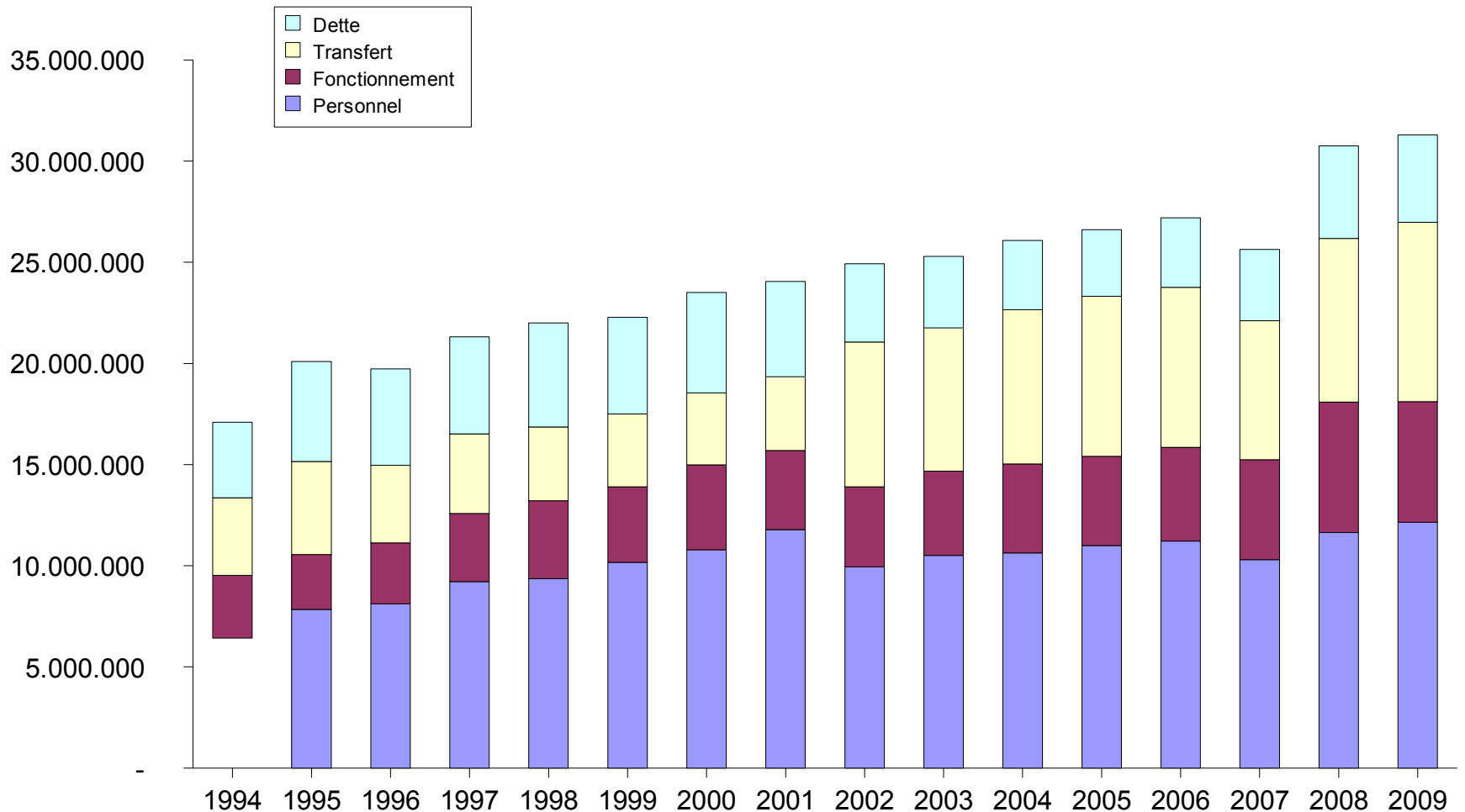
Les chiffres clés :

Un budget en équilibre tant à l'exercice propre qu'à l'exercice global.

- **Total des dépenses (ex. propre) :**
31.291.450 €
- **Total des recettes (ex. propre) :**
31.515.126 €
- **Boni : 223.676 €**
- **Boni global : 3.515.709 €**

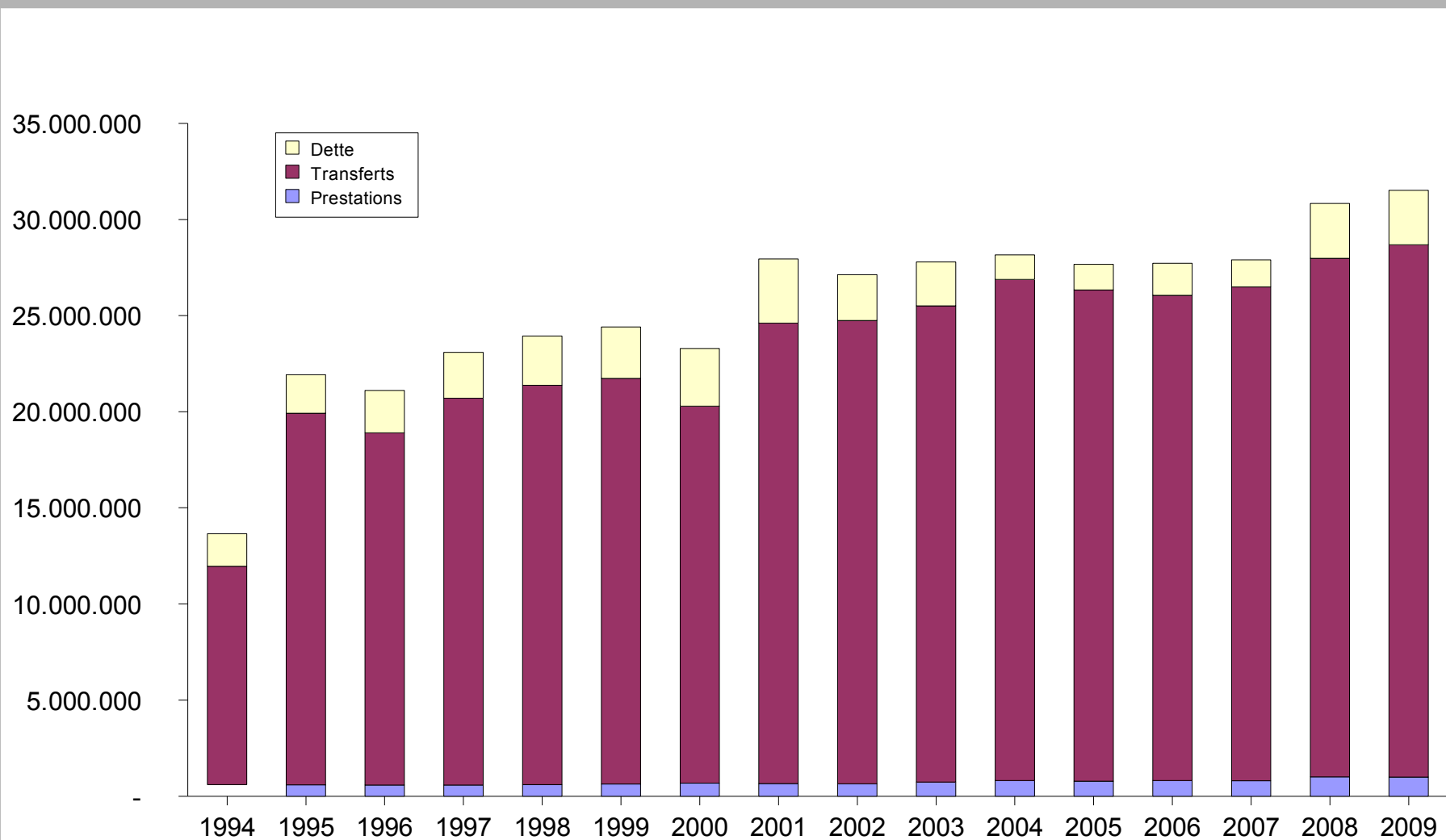


Les chiffres clés : Évolution des dépenses





Les chiffres clés : Évolution des recettes



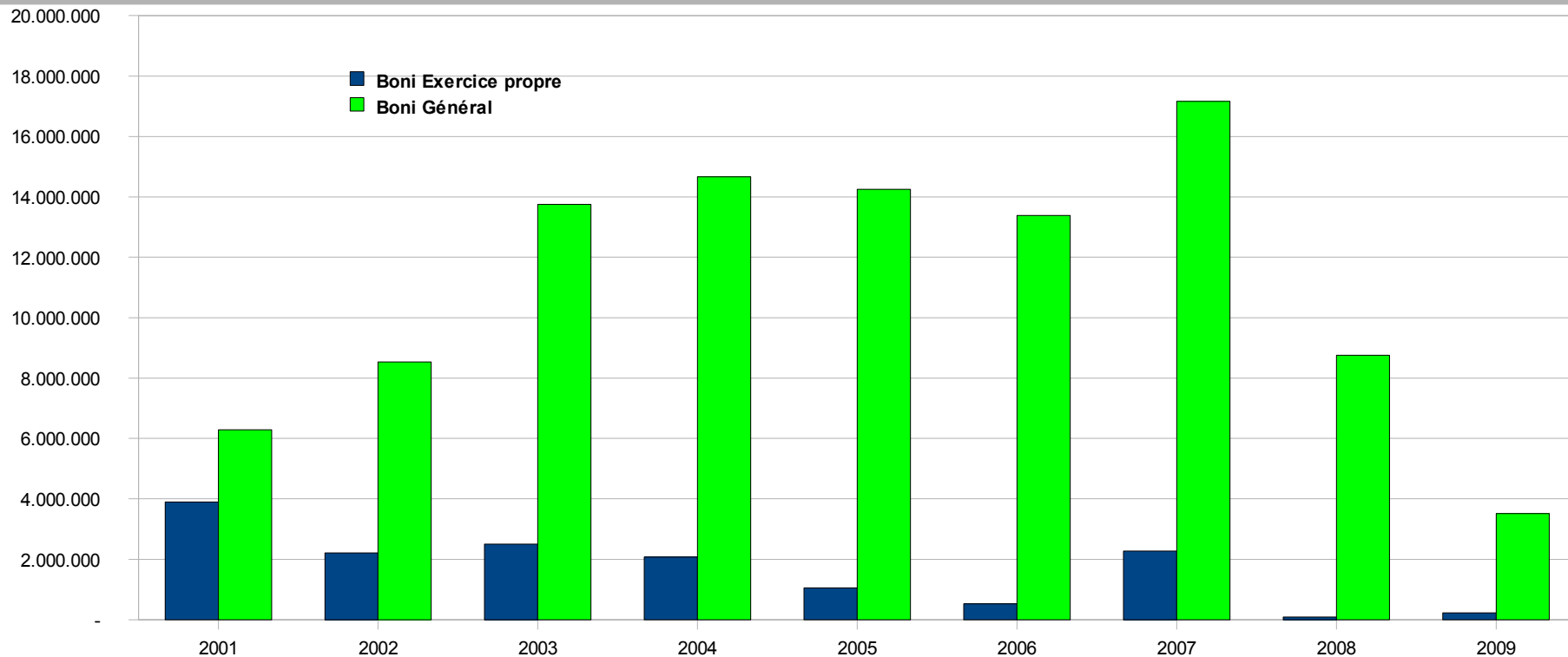


Les chiffres clés : Évolution des grandes recettes

- **Taxe additionnelle à l'impôt des personnes physiques : 7.134.761 €
au lieu de 6.544.226 € en 2008**
- **Taxe additionnelle au précompte immobilier : 8.237.975 €
au lieu de 7.846.954 € en 2008**
- **Fonds communs : 5.460.367 €
au lieu de 5.365.356 € en 2008**



Les chiffres clés : Évolution des bonis





Les objectifs du budget 2009 :

- 1. Maintenir à Nivelles les services publics qui sont en difficultés financières.**
- 2. Améliorer les collaborations entre les associations paracommunales et la Ville.**
- 3. Une limitation « sévère » et réaliste des dépenses.**
- 4. Maintenir, malgré un contexte financier peu favorable, la disponibilité des fonds nécessaires pour soutenir des politiques novatrices et un large programme d'investissement.**



Objectif 1 : Maintien à Nivelles des services publics qui sont en difficultés financières

- Le financement de la Bibliothèque (ASBL Promolecture) est assuré : subvention de 100.000 € au lieu de 40.000 en 2008
- La Ville contribue au fonctionnement de la Maison des Enfants : subvention de 48.500 € au lieu de 25.000 € en 2008
- Un coup de pouce pour relancer Infor Jeunes : subvention exceptionnelle de 15.000 €
- Un contrat de gestion réglera ces nouveaux partenariats entre ces associations et la Ville



Objectif 2 : Améliorer les collaborations entre les associations paracommunales et la Ville

- Transfert à la Maison des Sports des compétences et moyens nécessaires, transfert de personnel et financement pour le fonctionnement : 375.000 € transféré, ce qui porte le crédit à 900.000 €
- Transfert de personnel à l'Office du Tourisme : 58.558 € transféré, ce qui porte le crédit à 80.558 €
- Transfert de personnel à la Crèche communale : 105.570 € transféré, ce qui porte le crédit à 425.570 €
- Donner au Centre culturel la capacité de recruter un animateur : crédit de 42.000 € au lieu de 15.000 € en 2008
- Contribution au nouveau centre provincial d'urgence « 100 » : 11.536 €



Objectif 3 : Une limitation « sévère » et réaliste des dépenses

- **Phasage des recrutements**, uniquement : un chef de bureau administratifs A1 (contrôle interne et gestion du personnel), un magasinier pour le Service des Travaux, un sapeur pompier professionnel et un informaticien.
- **Maintien des subventions** accordées par la Ville, mais augmentation pour la Zone de Police, le CPAS et et l'Asbl Nivelles en Fête. A noter que le subside a été réduit pour l'Office du Tourisme, la Maison du Tourisme, la Crèche communale et la Maison des Sports.
- **Réduction des dépenses de fonctionnement** en concertation avec chaque service de l'Administration, le total de ces dépenses est de 5.957.780 € au lieu de 6.446.190 € en 2008.
A souligner : les efforts effectués par tous les services.



Objectif 4 : Maintien des politiques nouvelles développées dans le pacte de majorité

- **Soutien à la rénovation du Centre-Ville**
 - Création d'une ASBL chargée de l'animation commerciale, notamment dans le Centre-Ville : crédit de 54.000 €
 - Amélioration de la signalétique : 200.000 €
 - Acquisition d'un bus électrique : 150.000 €
- **Valoriser les économies d'énergie**
 - Audit énergétique de la caserne des pompiers : 6.000 €
 - Audit énergétique de la piscine : 6.000 €
 - Promotion d'économie d'énergie : 2.500 €
 - Fourniture de matériaux pour économiser l'énergie : 12.000 €
- **Structuration des comités de quartier**
 - un budget de : 10.500 €



- **Investissements dans la propreté**
 - **Machine pour nettoyer les graffitis : 32.500 €**
 - **Achat de poubelles : 12.700 €**
 - **Remplacement de la balayeuse : 140.000 €**
 - **Remplacement d'un glouton : 17.000 €**
 - **Acquisition d'un terrain pour le tri des déchets : 80.000 €**
- **Augmenter les moyens accordés au CPAS :**
une subvention de 3.552.495 € au lieu de 3.334.600 en 2008, c'est plus qu'une simple indexation



- **Renouveler les équipements publics et maintenir le patrimoine de Nivelles :**
 - **Le programme 2008 de rénovation des voiries et des égouts est maintenu.**
 - **Quelques investissements dans l'égouttage afin de réduire les risques d'inondation.**
 - **Le programme 2008 de rénovation des immeubles est maintenu.**
 - **Bardage de la piscine : nouveau crédit de 685.000 €**
 - **Club house de football : nouveau crédit de 685.000 €**
 - **Dépenses de conservation de pièces du Musée : 3.300 € et 30.000 € pour un piano à queue à l'académie**



Conclusions

- **Un contexte financier et économique difficile : indexation des salaires, baisse des recettes de dividendes, taux d'intérêt à la hausse**
- **Dès lors, contrôler en permanence le montant des dépenses de la Ville : renforcement de l'encadrement des modifications budgétaires**
- **Dès lors, responsabiliser l'administration afin d'encaisser mieux les recettes : taxes et subventions**
- **Dans le but, de maintenir un service performant et d'investir pour améliorer la qualité de vie des Nivellois**